

## Un surcroît de sélection est-il vraiment nécessaire à l'université ?

Intervention de Charles Soulié au colloque de  
*Qualité de la science française* :  
 « La sélection pour tous ? Mérite et égalité des chances »  
 Vendredi 30 janvier 2015, Collège de France

« Tous les hommes désirent par nature savoir ; l'amour des sensations en est le signe. »  
 Aristote

Tout d'abord je tiens à remercier *Qualité de la science française* pour son invitation, comme pour son ouverture d'esprit. Et de fait, mon intervention sera à contre courant de nombre d'interventions précédentes. Mais le débat démocratique, comme scientifique, se nourrissant d'opinions contradictoires, j'espère ainsi y contribuer utilement.

Comme l'indique le programme du colloque, je suis secrétaire de l'ARESER. Il s'agit de l'Association de réflexion sur les enseignements supérieurs et la recherche, notamment fondée par Pierre Bourdieu et Christophe Charle en 1992. Laquelle a déjà publié deux ouvrages<sup>1</sup>. Et en publiera un troisième à l'automne 2015, portant cette fois sur les universités du monde à l'heure de leur marchandisation.

Par ailleurs, je suis maître de conférences en sociologie à l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis. Soit une des universités françaises, mais aussi disciplines, qui accueillent le plus d'étudiants d'origine populaire. Ce qui en fait un observatoire particulièrement intéressant. D'autant plus qu'elle est située en Seine-Saint-Denis et accueille donc aussi nombre d'enfants d'immigrés, de couleur, *etc.* Enfin et pour conclure je précise que j'enseigne, et ce par choix et depuis plusieurs années, uniquement en premier cycle.

### Quelques chiffres pour commencer

Malgré le lancement dans les années 1980 de la politique des 80% d'une classe d'âge au niveau baccalauréat, nous n'y sommes pas encore. En 2013, nous en étions à 73,7%. Sachant qu'alors, ce taux s'élève à 70,1% pour les garçons et 77,6% pour les filles. Et que le détail par filière révèle que 38% d'une génération obtient un baccalauréat général, 15,6% un baccalauréat technologique et 20,1% un baccalauréat professionnel<sup>2</sup>. En fait c'est ce dernier baccalauréat (qui est aussi le plus récent) qui a le plus fortement contribué à l'augmentation récente des taux d'accès.

Donc tout le monde n'a pas le baccalauréat. Et les différents baccalauréats - qui n'ont pas la même valeur attendu qu'ils ne conduisent pas dans les mêmes filières, n'ont pas les mêmes débouchés et sont associés à des probabilités très inégales de survie dans l'enseignement supérieur - sont aussi très hiérarchisés socialement.

---

<sup>1</sup> ARESER, *Quelques diagnostics et remèdes urgents pour une université en péril*, Paris, Raison d'agir, 1997. Christophe Charle et Charles Soulié (dir.), *Les Ravages de la « modernisation » universitaire en Europe*, Paris, Syllepse, 2007.

<sup>2</sup> Ministère de l'Éducation nationale, *Repères et références statistiques*, DEPP, éditions 2014, p. 249.

Tableau n° 1 : L'origine socioprofessionnelle des admis au baccalauréat en 2010

	Baccalauréat Scientifique	Baccalauréat économique et social	Baccalauréat littéraire	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel service	Baccalauréat professionnel production
Cadre supérieur/profession libérale	39,8%	31,5%	27,9%	14,6%	8,1%	7,2%
Profession intermédiaire	16,6%	16,4%	17,4%	15,2%	8,2%	9,6%
Employé	13%	16%	17,6%	18,7%	12,9%	11,1%
Agriculteur, artisan, commerçant	11,2%	12,5%	10,2%	11,2%	11,5%	10,2%
Ouvrier	9,9%	12,8%	12,7%	20,3%	25,3%	24,2%
Retraité, inactif, indéterminé	9,4%	10,8%	14,2%	20%	34%	37,8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectifs	145.839	88.220	45.692	133.431	65.635	52.591

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : Serveur Acadoc, TS n° 7132, 7133, 7134. Calculs et recodages faits par nos soins.

Pour approfondir cette question de la hiérarchisation sociale de notre système d'enseignement, j'ai construit un premier tableau relatif à l'origine socioprofessionnelle des admis au baccalauréat en 2010. Le baccalauréat S, habituellement considéré comme le baccalauréat le plus « noble » car ouvrant « toutes les portes » et même celles des filières les plus littéraires<sup>3</sup>, est celui comptant le plus fort taux d'enfants de cadres supérieurs, professions libérales et inversement le plus faible taux d'enfants d'ouvriers. Alors que le baccalauréat professionnel production, initialement conçu pour conduire directement à l'emploi, compte cinq fois moins d'enfants de cadres et deux fois et demi plus d'enfants d'ouvriers. Lesquels ne sont d'ailleurs pas nécessairement enchantés d'être dans cette filière. Mais j'y reviendrai plus tard. Enfin, le baccalauréat technologique tient une position intermédiaire.

Avant même d'arriver dans l'enseignement supérieur, les bacheliers ont donc déjà été fortement sélectionnés et hiérarchisés. Et ici, je ne parle pas du raffinement supplémentaire que permet d'introduire le système des mentions au baccalauréat (ni non plus de l'âge à celui-ci), dont on sait qu'il est, lui aussi, particulièrement prédictif des orientations, comme des carrières ultérieures des étudiants dans l'enseignement supérieur. Ce qu'ont, d'ailleurs, bien compris certaines banques...

On pourrait donc comparer l'école, le lycée, à une espèce de gigantesque machine trieuse, dont les classements, verdicts scolaires continuent produits depuis le début de leur scolarité, sont intériorisés par les élèves et déterminent ensuite leurs « choix » d'orientation, niveau « d'ambition », *etc.* Sachant qu'alors les phénomènes d'auto sélection - qu'ils soient négatifs ou positifs d'ailleurs - jouent un rôle déterminant dans leur orientation.

L'étude des flux de nouveaux bacheliers entrant dans le supérieur en 2011-2012 (*cf.* tableau n°2) montre ainsi déjà que la poursuite d'études dans le supérieur est très inégale selon les baccalauréats. Si le baccalauréat scientifique se distingue par un taux supérieur à 100% s'expliquant notamment par les doubles inscriptions en classes préparatoires/université de certains élèves, le taux de poursuite est nettement plus faible pour les baccalauréats technologiques (77,8%) et surtout professionnels (28,5%).

De même, les destinations diffèrent fortement avec à un pôle les classes préparatoires aux grandes écoles (ainsi que la médecine, hélas non distinguée ici) qui captent une bonne part des bacheliers scientifiques et notamment les plus mentionnés d'entre eux et de l'autre les STS comptant un fort pourcentage de bacheliers technologiques, sachant que lorsqu'ils entament des études supérieures les baccalauréats professionnels s'orientent aussi préférentiellement vers les STS, l'université n'en accueillant au final que 7,8%.

---

<sup>3</sup> Ainsi en 2013/2014, 22,5% des nouveaux entrants en classes préparatoires littéraires disposent d'un baccalauréat scientifique, alors qu'aucun des nouveaux entrants en classes préparatoires scientifiques n'a un baccalauréat littéraire. Source : Ministère de l'Éducation nationale, DEPP, *Repères et références statistiques*, éd. 2014, p. 187.

Tableau n°2 : **Les flux de nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2011-2012**

	<b>Baccalauréat scientifique</b>	<b>Baccalauréat économique et social</b>	<b>Baccalauréat littéraire</b>	<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>Baccalauréat professionnel</b>
Classes préparatoires	19,3%	6,2%	7,9%	1,5%	0%
Universités hors IUT	49,5%	50%	64,7%	17,9%	7,8%
IUT	12,5%	12%	2,1%	9,6%	0,9%
STS	6,7%	11%	10,6%	42%	18,8%
Autres formations	14,6%	14,6%	11,7%	5,9%	1%
<b>Taux d'inscription</b>	<b>102,5%</b>	<b>93,7%</b>	<b>97%</b>	<b>77%</b>	<b>28,5%</b>
Effectifs d'inscrits dans le supérieur	149.108	86.981	44.165	99.654	44.438
Effectifs des bacheliers 2011	145.430	95.856	45.535	129.472	156.063

Source : Ministère de l'Éducation nationale, DEPP, *Repères et références statistiques*, éd. 2012, p. 203.

Champ : France métropolitaine + DOM

Principe de lecture : en 2011-2012, 19,3% des nouveaux bacheliers scientifiques se sont inscrits en classes préparatoires, 49,5% sont allés à l'université (hors IUT), etc.

D'un point de vue sociologique on peut s'étonner de cette correspondance un peu miraculeuse qui fait qu'au sortir du baccalauréat la plupart des bacheliers savent déjà à peu près « ce qui est pour eux », ou n'est « pas pour eux » et disposent donc déjà d'un certain sens de l'orientation. Sens que contribuent notamment à affiner les conseillers d'orientation, les mensuels et ouvrages spécialisés. Mais on peut aussi penser aux dispositifs « d'orientation active » mis en place par certaines universités qui, se fondant sur les chances moyennes objectives de « réussite » en premier cycle, contribuent à conforter le « réalisme » - et par là le fatalisme du probable - des étudiants quant à leur avenir académique.

Tableau n° 3 : L'origine sociale des étudiants français dans les principales filières de l'enseignement supérieur et dans quelques grands établissements en 2011-2012

	IEP Paris	Écoles normales supérieures	Paris Dauphine	Classes préparatoires	Médecine	Droit	Sciences	IUT	Lettres	Économie	STS
Profession libérale, cadre supérieur	61,2%	55,9%	52,6%	50,9%	41,3%	35,5%	30,7%	28,6%	25,5%	24,9%	16%
Profession intermédiaire	9,4%	9,7%	5,9%	12,7%	11,5%	10,5%	14,1%	16,3%	13,4%	10,5%	14,4%
Employé	7,6%	5,5%	7,5%	9,4%	7,8%	11,7%	12,9%	14,8%	13,3%	12,3	17,1%
Agriculteur, artisan, commerçant	8,3%	8%	14,5%	10,9%	8,2%	10,5%	9%	11,9%	7,9%	10,5%	12,7%
Ouvrier	2,5%	2,5%	3,2%	6,3%	5,7%	8,9%	11,5%	14,5%	10,9%	11,8%	21,3%
Retraité, inactif, indéterminé	11,1%	18,5%	16,2%	9,7%	25,5%	22,9%	21,6	13,9%	28,9%	30,1%	18,6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectifs	8.307	4.815	9.717	80.411	181.523	171.061	234.627	145.192	356.882	140.205	246.025

Sources : Ministère de l'Éducation nationale, DEPP, *Repères et références statistiques*, éd. 2012, p.195. Concernant Paris Dauphine et l'IEP : enquête SISE 2011-2012 relative à 12 établissements assimilés et disponible sur le serveur ministériel Acadoc. Concernant ces deux établissements, les étrangers sont inclus dans les calculs. Calculs et recodages faits par nos soins.

Champ : France métropolitaine + DOM

Le fait qu'à chaque type de baccalauréat soit associées certaines orientations contribue à expliquer les continuités, tant scolaires que sociales, très fortes entre le secondaire et le supérieur et que souligne bien le tableau n°3 relatif cette fois à l'origine sociale des étudiants français dans les principales filières de l'enseignement supérieur. Ses principes de construction sont relativement proches de ceux du premier tableau. Les filières, mais aussi établissements, y sont, *grosso modo*, classés en fonction de leur prestige scolaire et social (et par suite de celui des professions auxquelles ils destinent), tandis que les catégories socioprofessionnelles le sont en fonction de leur capital scolaire et culturel. Malheureusement, je n'ai pas pu trouver de statistiques relatives à l'ensemble du système des grandes écoles qui, comme chacun sait est très cloisonné, hiérarchisé et dispersé. J'ai donc fait avec ce qui, à date comparable, était disponible dans les sources ministérielles.

Dans la continuité de ce qu'on observe dans le secondaire, les différentes filières du supérieur ont un recrutement social très contrasté. Ainsi, la proportion d'enfants de cadres supérieurs, professions libérales est quatre fois supérieure à l'IEP de Paris qu'en STS. Inversement, on trouve près de dix fois plus d'enfants d'ouvriers en STS.

Il est vrai qu'ici je compare une institution parisienne très élitiste, aux effectifs particulièrement réduits et aux frais de scolarité très élevés et qui tente d'ailleurs - à grand bruit, comme à grand peine - de se donner une image un peu moins élitiste en allant chercher quelques étudiants d'origine populaire dans les banlieues déshéritées, avec une autre éclatée en une myriade d'établissements et comptant plus de 240.000 élèves. D'où l'intérêt de restreindre ensuite l'analyse aux facultés composant l'université.

Il apparaît alors que le taux d'enfants de cadres supérieurs, professions libérales passe du simple au double quand on passe de l'économie/gestion à la médecine. Tandis que celui des enfants d'ouvriers est divisé par deux. Ici aussi, les mécanismes de reproduction sociale jouent à plein et les enfants de médecins ont manifestement toujours plus de chance de devenir médecin que les enfants d'ouvriers. Lesquels sont donc proportionnellement beaucoup plus nombreux en baccalauréat professionnel, puis en STS.

Le problème de la sélection à l'université étant au cœur de nos débats, j'ai fabriqué un dernier tableau centré cette fois sur l'université et décrivant l'évolution du recrutement social en fonction des cycles universitaires.

Tableau n°4 : **L'origine sociale des étudiants français dans les universités et par cursus LMD en 2011-2012**

	<b>Licence</b>	<b>Master</b>	<b>Doctorat</b>
Profession libérale, cadre supérieur	28,5%	33,9%	35,9%
Profession intermédiaire	13,4%	11,8%	10,2%
Employé	13,7%	9,7%	7,2%
Agriculteur, artisan, commerçant	9,9%	8,1%	6%
Ouvrier	12,2%	7,5%	4,6%
Retraité, inactif, indéterminé	22,3%	28,9%	36%
Total	100%	100%	100%
Effectifs	750.109	401.202	36.452

Sources : Ministère de l'Éducation nationale, DEPP, *Repères et références statistiques*, éd. 2012, p.195.

Champ : France métropolitaine + DOM

Il apparaît alors que la proportion d'enfants de cadres augmente à mesure qu'on s'élève dans le cursus, tandis que celle des enfants d'ouvriers est divisée par plus de deux. La sélection sociale continue donc d'opérer dans cet espace pourtant réputé plus ouvert attendu qu'il ne sélectionne par formellement ses étudiants à l'entrée.

Que nous apprennent ces chiffres ? D'abord que la sélection et les inégalités sociales sont présentes bien en amont de l'enseignement supérieur qui, en quelque sorte, arrive « bien après la bataille ». Ce que l'actualité récente, et notamment les problèmes des banlieues populaires avec, par exemple, les phénomènes « d'apartheid », ou de « ségrégation scolaire » évoqués par certains sociologues suite à l'attentat du 7 janvier 2015 contre l'hebdomadaire *Charlie Hebdo* puis celui contre une épicerie Casher, viennent d'ailleurs de nous rappeler avec cruauté<sup>4</sup>. Et qui font par exemple qu'au lycée certaines filières sont particulièrement « blanches » tandis que d'autres sont très « colorées ». Et ne se sentent guère « Charlie »...

Mais ces chiffres montrent aussi que ces inégalités sociales se poursuivent, et même s'approfondissent, dans l'enseignement supérieur, qui lui-même forme un système extrêmement hiérarchisé producteur, entre autre, de cette fameuse « noblesse d'État » scolairement garantie si typiquement française et notamment décrite par Pierre Bourdieu en 1989 à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française<sup>5</sup>. Ainsi, et en raison de sa massification récente, on peut dire que l'enseignement supérieur offre une image assez fine des hiérarchies constitutives de la société française. Et cette correspondance étroite entre structure scolaire et structure sociale observable dans bien d'autres pays permet aussi de comprendre pourquoi, et comment, l'accroissement contemporain généralisé des inégalités économiques et sociales se répercute au niveau des différents systèmes universitaires

<sup>4</sup> Cf. Nathalie Mons, « La France doit sortir de « l'apartheid scolaire » », *Le Monde*, 23 janvier 2015. Georges Félouzis, « Oui, la ségrégation ethnique gangrène notre pays », *Le Monde*, 25-26 janvier 2015.

<sup>5</sup> Cf. *La noblesse d'État, grandes écoles et esprit de corps*, Minuit, 1989.

nationaux à la faveur notamment de leur mise en concurrence comme de l'amplification de la compétition pour l'accès à l'emploi.

### **Un surcroît de sélection vraiment nécessaire ?**

Concernant l'université française, une question revient sans cesse pourtant dans le débat public, et ce depuis au moins les années 1960, celle de la sélection à l'entrée. Ainsi, et dans son travail relatif à la sociogenèse de l'université de Vincennes<sup>6</sup>, Christelle Dormoy rappelle par exemple qu'au milieu des années 1960, et face à l'augmentation rapide des effectifs étudiants, nombre de politiques de droite, comme d'administrateurs ou d'universitaires, se plaignent de l'arrivée massive d'élèves « médiocres », ou « fantômes », comme de la submersion des facultés par de « pseudo-étudiants »<sup>7</sup>. Et ce alors qu'en 1967 par exemple, le pourcentage de bacheliers dans une génération (bacheliers généraux pour l'essentiel) n'est que de 15,4%<sup>8</sup>. Et des doyens comme Pierre Grappin (faculté des lettres) ou Marc Zamanski (faculté des sciences) vont jusqu'à dire que « l'Université ploie sous une masse d'inaptes et de désinvoltes »<sup>9</sup>. C'est pourquoi en janvier 1968 Alain Peyrefitte, alors ministre de l'Éducation du général De Gaulle qui était aussi un fervent partisan de l'orientation sélective, explique que dans les facultés il faut procéder à une « diminution progressive des stocks d'incapables »<sup>10</sup>.

Pourtant, et comme toutes les institutions scolaires ordinaires, l'université classe, hiérarchise et par suite sélectionne ses étudiants en fonction des épreuves qu'elle leur impose. Et moi-même par exemple, je viens de rendre leurs copies à mes étudiants de première année, premier semestre 2014/2015 de licence de sociologie. Sur 45 étudiants inscrits à mon cours d'initiation seuls 32 (soit 71%) se sont présentés aux deux partiels. Et sur ces 32 seulement 15, soit 47%, ont eu la moyenne. Et si on rapporte ce chiffre à l'ensemble des inscrits, on obtient à un taux de 33%. Le moins qu'on puisse, c'est que c'est particulièrement sélectif...

En raison des conditions d'inscription à l'université, comme des spécificités du lieu, mon public est particulièrement dispersé. C'est-à-dire que j'ai à faire aussi bien à des bacheliers généraux, technologiques que professionnels, lesquels étaient donc soigneusement distingués dans l'enseignement secondaire, puisqu'ils étaient chacun cantonnés dans leur filière, mais aussi établissement, quartier, ville, *etc.* Et je ne parle pas ici des étudiants étrangers - autre particularité forte de Paris 8, université particulièrement cosmopolite – qui en licence forment environ 20% du public et rencontrent souvent de très grosses difficultés avec le français écrit.

Et, comme cela est prévisible, les étudiants absents aux partiels (et donc qui s'auto-sélectionnent, mais aussi évitent le tutorat censé les aider, se réorientent ailleurs sans nous en informer, bref sont pédagogiquement les plus insaisissables), puis qui ont les notes les plus faibles, sont généralement les baccalauréats professionnels, puis technologiques qui, toujours dans l'enseignement secondaire, n'ont pas vraiment été préparés à suivre des études

---

<sup>6</sup> *Sociogenèse d'une invention institutionnelle : le Centre universitaire expérimental de Vincennes*, Doctorat de science politique, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, décembre 2014.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 238.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 242.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 246.

universitaires classiques. Et de fait, et en raison de leurs difficultés scolaires antérieures qui pour beaucoup remontent à l'enseignement primaire, en les orientant on a plutôt cherché à les « professionnaliser » au plus vite en pratiquant notamment une « pédagogie inductive », en leur faisant faire beaucoup de « manipulations », « exercices pratiques », travaux collectifs, en développant les stages, *etc.* Ce qui conduit alors les enseignants à en rabattre tant en matière d'écriture, de lecture, que d'apprentissage de la manipulation de concepts abstraits. Et cette tendance se poursuit d'ailleurs dans l'enseignement supérieur, les « bons élèves » privilégiant souvent les filières les plus généralistes comme les classes préparatoires par exemple, tandis que les autres empruntent plus souvent directement une voie professionnelle.

À ma modeste échelle, je sélectionne les étudiants et contribue donc à la reproduction sociale. Mais je le fais après que l'université leur ait offert une chance supplémentaire de se mobiliser, c'est-à-dire de faire quelque chose de leur scolarité, vie, et ce malgré le poids des verdicts scolaires antérieurs. Et qui ne leur ont pas nécessairement donné « le moral », ni suscité en eux l'envie, ou « le désir d'apprendre » pour reprendre le titre quelque peu deleuzien d'un ouvrage consacré à l'ex université de Vincennes qui, dans les années 1970 et en s'ouvrant largement aux non bacheliers comme aux salariés, saura manifestement répondre au flot des aspirations, remises en cause, interrogations, critiques associées aux événements de mai 1968<sup>11</sup>. Et de fait ce « désir », ou cette « motivation » ne sont pas à comprendre comme une simple production psychologique toute personnelle et subjective (et que pourrait, par exemple, aider à produire ou à (re)susciter ponctuellement un coach rémunéré à cet effet), mais comme l'aboutissement de toute une trajectoire scolaire et sociale ainsi que de tout un contexte culturel et historique.

Et il en est de même d'ailleurs du désir des « bons élèves » et donc de leur investissement dans le jeu scolaire, sentiment d'élection qui joue notamment un rôle si important dans les écoles d'élite et permet alors de formidables extorsions d'investissements, *etc.*, et qui, eux aussi, renvoient à leur trajectoire scolaire antérieure. Et plus largement à leur éducation, à ce que leurs parents, enseignants ont désiré pour eux, *etc.* Ce qui, d'ailleurs, n'est pas sans produire nombre de vocations contrariées. Par exemple, et pour des raisons plus sociales qu'intellectuelles notamment liées au prestige social des filières considérées, nombre de « bons élèves » de seconde de lycée ayant une vocation littéraire sont, « pour leur bien », orientés en sciences plutôt qu'en lettres. Et on observe d'ailleurs que, depuis 1968, la part relative du baccalauréat littéraire ne cesse de décroître dans l'enseignement secondaire<sup>12</sup>. Et

<sup>11</sup> Cf. Pierre Merlin *et alii*, *Vincennes ou le désir d'apprendre*, éd. Alain Moreau, 1979.

<sup>12</sup> Le fait qu'au lycée la filière scientifique (dont on observe d'ailleurs que les effectifs sont plus importants que ceux des deux autres baccalauréats généraux réunis) soit souvent choisie pour des raisons plus sociales qu'intellectuelles explique, en partie, le caractère apparemment paradoxal de la « crise des vocations scientifiques » à l'université. Plus généralement, cette crise renvoie à la dévalorisation du capital culturel (et scientifique) dans nos sociétés au profit notamment du capital économique. Laquelle dévalorisation contribue aussi au recul démographique des formations proprement universitaires, au profit des formations dites professionnalisantes, des écoles, *etc.* Lequel phénomène s'observe déjà au sein même des universités avec, par exemple, le recul croissant des humanités et l'explosion des études de communication, gestion ou d'informatique. Sur ce point : Brice Le Gall et Charles Soulié : « Massification, professionnalisation, réforme du gouvernement des universités et actualisation du conflit des facultés », in Christophe Charle et Charles Soulié (dir.), *Les Ravages de la « modernisation » universitaire en Europe*, éditions Syllepse, 2008.

avec lui, c'est toute une culture historiquement fondée sur les anciennes humanités (latin, grec), mais aussi la littérature, philosophie qui tend à s'effacer.

Mais on pourrait aussi penser aux effets, plus ou moins mutilants, d'un « réalisme » professionnel imposé de plus en plus précocement aux jeunes générations et qui, dans le supérieur, conduit nombre d'étudiants à en rabattre du côté de leur curiosité, libido intellectuelle ou scientifique, pour s'orienter vers des études perçues comme plus professionnalisantes. Ainsi, une enquête récente de l'Observatoire de la vie étudiante montre que le taux d'orientation par défaut lors de la première inscription dans l'enseignement supérieur s'élève à 22% pour l'université, contre 14% aux CPGE, 20% aux études d'ingénieur, 29% aux études de management, 29% en IUT et 33% en STS<sup>13</sup>.

Personnellement je trouve donc formidable qu'en raison de son ouverture, comme de la souplesse accrue de ses formations, l'université française permette à l'ensemble des bacheliers d'entamer les études universitaires de leur choix et ce pour un coût encore modique. Et de fait pas plus à l'université qu'ailleurs, le savoir, la culture ne doivent être réservés à certains. Et je note que cette ouverture, souplesse accrues qui la distinguent si fortement des formations tubulaires et sélectives à l'entrée déjà si nombreuses dans l'enseignement supérieur français, permettent aussi à nombre d'adultes de reprendre des études après une expérience professionnelle : manière de donner sens, et surtout un contenu intellectuel effectif et pas simplement étroitement techniciste et marchand, à ce slogan un peu éculé de « formation tout à long de la vie ». Et en tant qu'enseignant je me sens plus à ma place, et plus utile socialement, en faisant ce travail, qu'en étant par exemple au jury de concours d'entrée à l'École normale supérieure. Fonction que j'ai d'ailleurs occupée récemment.

Alors à ce moment, j'avais certes à faire à « la crème de la crème » comme on dit. C'est-à-dire à de très bons élèves, triés sur le volet, passés par les khâgnes les plus prestigieuses, fréquemment fils d'enseignants et qui, souvent d'ailleurs, me donnaient l'impression étrange de savoir tout sur tout à l'âge de 20 ans. Mais je me suis dit qu'alors, je ne servais pas vraiment à grand-chose, à part à sélectionner une élite. Ce qui n'est pas vraiment la raison pour laquelle je me suis engagé dans le métier d'enseignant chercheur.

Ma conclusion sera donc la suivante : je ne pense pas qu'il faille introduire un surcroît de sélection à l'université française en sélectionnant ses étudiants à l'entrée. En effet - et pour employer un terme qui paraîtra sans doute désuet dans le contexte étroitement mercantile et techniciste qui est le nôtre - c'est tout à son honneur d'accueillir indistinctement tous les bacheliers quelles que soient leurs origines scolaires et partant sociales. Et par là de leur donner une chance, qu'ils saisissent ou non d'ailleurs, de faire quelque chose de cette opportunité. Plus généralement je pense qu'il faut offrir à chaque jeune qui le souhaite, ou en éprouve le besoin, le temps de se chercher, d'expérimenter. De même je pense que, conformément à la vocation historique qui est la sienne, il est bon que l'université permette à

---

<sup>13</sup> *Guide repère 2013 de l'enquête condition de vie des étudiants*, OVE 2013, p. 8. [http://www.ove-national.education.fr/medias/Reperes\\_OVE\\_2013.pdf](http://www.ove-national.education.fr/medias/Reperes_OVE_2013.pdf)

des adultes, à des salariés, de reprendre des études afin pouvoir enfin prendre un peu de recul, respirer, se cultiver, voire changer de profession, secteur.

De même je ne comprends pas pourquoi dès l'âge 18 ans un jeune doit - selon une vision purement économiciste et particulièrement réductrice et mutilante qui tend malheureusement à devenir hégémonique - impérativement savoir ce qu'il veut faire, devenir. Sachant que cette vision fait notamment l'impasse sur l'effet même du temps, et donc de la formation comme des expériences qui y sont associées, sur la construction des projets personnels des étudiants qu'ils soient en formation initiale ou continue. Certes, j'ai bien conscience des déterminations sociales, scolaires, qui pèsent sur leur trajectoire. Mais en tant qu'enseignant, je crois qu'une de nos fonctions est, comme le disait Bourdieu, de « jouer de la connaissance du probable, pour faire advenir le possible »<sup>14</sup>. C'est en tous cas ce que j'essaie de faire dans ma pratique quotidienne d'enseignant chercheur. Et il me semble qu'en raison de sa position structurelle dans l'enseignement supérieur français, comme de son recrutement scolaire et social, l'université joue un rôle décisif en la matière.

\*\*\*

Un des principaux outils d'analyse des « carrières » des élèves dans le secondaire, comme dans le supérieur, sont les panels successifs d'élèves de sixième, ou de bacheliers, que le ministère de l'Éducation nationale suit sur plusieurs années. Ils permettent ainsi d'étudier la trajectoire scolaire, universitaire de ces élèves en fonction de différentes variables (origine sociale, sexe, âge et niveau à l'entrée en sixième, niveau d'études des parents, etc.).

Par exemple la *Note d'information* n° 12-05 de juin rédigée par Sylvie Lemaire et intitulée « Les parcours dans l'enseignement supérieur : devenir après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 » comprend nombre d'informations précieuses relatives à ces trajectoires.

[http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2012/94/5/NI\\_12\\_05\\_def\\_v2\\_218945.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2012/94/5/NI_12_05_def_v2_218945.pdf)

---

<sup>14</sup> Pierre Bourdieu en appelait ainsi à un « *utopisme rationnel capable de jouer de la connaissance du probable pour faire advenir le possible* ». Cf. « Comment libérer les intellectuels libres ? », reproduit dans *Questions de sociologie*, Minit, p. 78.